

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 76.00
Autres départements.....	33.00;	48.00;	80.00
Belgique.....	33.00;	48.00;	80.00
Union Postale: Tarif A.....	35.00;	50.00;	140.00
Tarif B.....	35.00;	50.00;	200.00

ANNONCES.....
REDACTION.....

ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 84, 85 et 19.06. Int. 6.
TOURCOING..... 36, rue Carnot. Tél. 37.
LILLE..... 13, rue Faidherbe. Tél. 87.07.
MOUScron..... 108, rue de la Station. Tél. 5.44.

PAS DE BLUFF! DES PRIX CAOUTCHOUCS D'HIVER

Qualité garantie

750
8.95
10.95

PANTOUFLÉS « PYRÉNÉES »
très chaudes, depuis... 7.95

CHAUSSURES DOLLY
20, rue de Lannoy, Roubaix

ACTUELLEMENT
REMISE 10 % sur tous les articles au-dessus de 50 fr.

PROFITEZ-EN

BILLET PARISIEN

La réforme électorale

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 16 DÉCEMBRE (Minuit).
Le débat sur la réforme électorale s'est engagé cette nuit à la Chambre, malgré l'opposition de la minorité qui n'a rien réglé pour l'ajourner. A la fin de la séance de l'après-midi, elle a tenu une suprême manœuvre qui n'a pas plus réussi que les précédentes. Prétextant qu'il était nécessaire de continuer dans la nuit la discussion des baux à ferme, elle a proposé de modifier l'ordre du jour de l'Assemblée. Par un scrutin public à la tribune, la Chambre repoussa cette modification de ses travaux par 242 voix contre 210.

Sur le coup de 22 heures, le débat tant redouté de l'opposition s'est donc engagé. La réforme projetée est-elle donc si révolutionnaire qu'elle suscite aussi les protestations indignées des partis rangés naguère sous la loi du Cartel? Constitue-t-elle vraiment un « coup de force », pour employer l'expression dont n'hésitent pas à se servir les défenseurs du système électoral en vigueur? Il s'agit en fait de supprimer le second tour de scrutin, non dans tous les cas, comme cela a lieu en Grande-Bretagne, mais la seule fois où le candidat arrive au premier tour de scrutin avec 40 % des suffrages exprimés. Ce candidat serait proclamé élu, et c'est juste, si l'on songe que beaucoup d'élus ne l'emportent, au second tour, dans l'état des choses actuel, qu'avec une proportion de suffrages plus restreinte encore.

Mais, dans la pensée des adversaires de la réforme, les coalitions les plus immorales sont légitimes quand il s'agit de combattre les représentants de la majorité actuelle. Les socialistes, qui vendent volontiers la peau de l'ours, croient que les élections de 1932 leur réserveront un succès trompé, ainsi ne consentent-ils, dans cette réforme, qu'un moyen pour les partis d'ordre de rendre moins sensible leur désagrégation prochaine. Ils ont crié à l'attentat contre le suffrage universel. En réalité, le projet de la Commission ne fait que reprendre, dans la mesure où les habitudes et les convenances du corps électoral le permettent, cette idée de justice qui était permise par le scrutin proportionnel.

La Chambre le voterait-elle? Les manœuvres de l'opposition vont se multiplier au cours de ce débat dont l'issue reste incertaine.

LETTRE DE BRUXELLES

Un discours de M. Renkin sur la crise

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTISAN.)

BRUXELLES, 16 DÉCEMBRE 1931.
Le Premier Ministre a assisté au banquet du vingt-cinquième anniversaire de la Fédération des Constructeurs, à Bruxelles. Il y a parlé de la crise économique et a félicité la Fédération de compter surtout sur elle-même pour en triompher. Il lui donna l'assurance que le Gouvernement l'aidera de sa main. M. Renkin ajouta :
« Le monde entier, déséquilibré jusque dans ses bases, connaît des jours sombres. Notre pays n'est pas épargné et il ne servirait à rien de se dissimuler que nous ne sommes pas au bout de nos épreuves. Le salut est une question de courage, d'endurance, de confiance et de savoir-faire. »
Nous avons, à cet égard, beaucoup attendu de l'action sage, concertée et organisée des partis politiques, dirigés comme le nôtre. Ils savent, avec les concours de notre vaillante population ouvrière, faire triompher nos industries nationales des difficultés exceptionnelles et passagères contre lesquelles elles ont à lutter.

M. Renkin termina ainsi :
« Il y a quelques jours, un de mes amis lisait un certain article de revue sur la crise. L'auteur se demandait si notre économie nationale n'allait pas périr, tuée par les erreurs commises. Il signalait la situation de la France, celle de l'Angleterre aux prises avec les Indes révoltées, la menace que constituait la Russie et il concluait que la fin exagérée en la richesse et la poursuite de l'or nous avaient conduits au bord de l'abîme. »
« Cet article datait du 10 octobre 1927. Ceci démontre bien que des crises aussi graves n'ont rien de nouveau. Les hommes n'ont cessé de lutter contre les dangers qui les menacent et ceci ne fait penser au voyage d'Enée en Italie, raconté par Virgile : la lutte tenait les membres de leurs mains saignantes sur les rames. Mais, Enée, imperturbable, leur dit : « Duriez et conservez-vous pour des temps meilleurs. »
« Voilà le décor : nous n'avons pas à nous laisser vaincre par des inquiétudes. Mais nous devons nous dominer. Le genre belge, la vaillance de nos industriels et la force de nos travailleurs nous aideront à surmonter la crise. »
Le discours du Premier Ministre a été acclamé par une interminable ovation.

LES MAISONS QUI S'EN VONT A TOURCOING

(Photo J. de R.)



MAISONS DE LA RUE SALEMMEIL qui vont disparaître

Voici, aujourd'hui, une autre photographie d'immeubles qui vont disparaître à Tourcoing. Ceux-ci sont situés à l'angle des rues du Conditionnement et du Cœur-Joyeux. Avant peu, leur site en adjudication aura lieu et, aussitôt, ils seront abattus pour faire place à des immeubles modernes, élevés sur le nouvel alignement de l'avenue de la Gare.

La Chambre a commencé hier la discussion de la réforme électorale

PARIS, 16 décembre. — La Chambre a débattu, mercredi matin, le projet de loi tendant à proroger le délai de mise en instance des pensions.

Après l'exposé de M. Taurines, rapporteur, M. Champetier de Ribes indique qu'il subsiste quelques désaccords, non sur le principe, mais sur les applications. La Commission des pensions a proposé le nouveau texte pour remédier à des abus évidents.

M. Miellot, président de la Commission des pensions, demande, avec le ministre, un vote rapide.

Un amendement Planche, concernant les militaires de carrière, repoussé par le Gouvernement, est adopté à mains levées.

M. Taurines, rapporteur, pour avis de la Commission des pensions, déclare que celle-ci est hostile à une révision des pensions.

Il y avait en octobre 2.592.000 pensionnaires. Peut-on réviser, s'agit des dossiers. Acceptons-t-on la délation? Cela mènerait à une révision générale.

Après diverses interventions, l'article premier est adopté. Le délai imparti aux intéressés pour déposer les dossiers est prêté sans limitation nouvelle, sauf pour les ventes rémises. On adopte jusqu'à l'article 13 inclus.

Sur la demande de M. Taurines, le président de la Commission des pensions retire les articles 14 et 15. Ils autoriseraient une révision partielle des pensions.

M. Peret retire un amendement tendant à reprendre les deux articles, mais il propose certaines pensions académiques et espère qu'un règlement interviendra.

L'ensemble du projet est adopté à mains levées. La séance est levée à 11 h. 10. Séance à 15 h.

LES BAUX A FERME

L'après-midi la séance est ouverte à 15 h. 45, sous la présidence de M. Fernand Boussier.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à la révision au profit du fermier du prix des baux à ferme.

M. Agé, rapporteur, montre que cette réforme a été rendue nécessaire par le dévalorisation du franc.

M. de Moncault fait préciser que tous les trois ans, bailleur et fermier pourront demander la révision pour les bénéficiaires du présent projet de loi, la Commission de l'Agriculture étant en train d'étudier le rapport Augé.

M. L. Hedevier félicite la Commission de législation civile de la hâte qu'elle a mise à rapporter des textes qui corrigent les inconvénients du décalage des prix des denrées vendues et les objets achetés.

Après diverses interventions, la discussion est close.

M. L. Hedevier demande que la discussion sur les baux soit continuée ce soir.

M. Tardieu combat la proposition. On vote par scrutin public à la tribune, sur le maintien de l'ordre du jour.

Le maintien de l'ordre du jour est adopté par 242 voix contre 210. (Applaudissements à droite et au centre.)

La séance est suspendue à 19 h. 50 jusqu'à 22 heures, pour la discussion de la réforme électorale.

(Lire la suite page 2.)

Après avoir fermé leurs boutiques, deux mille boulangers se sont réunis à Lille pour manifester contre l'importation du pain belge

Suivant les décisions arrêtées à leur dernière réunion, les boulangers adhérents au Syndicat départemental du Nord ont fermé leurs boutiques pendant toute la journée d'hier mercredi, en ayant cependant assuré, la ville par des fournées supplémentaires, la fourniture du pain qui ferait défaut le lendemain à leurs clients.

Cette fermeture des boulangeries, décidée, on le sait, en solidarité avec les boulangers frontaliers qui se plaignent de voir leurs clients délaisser leur comptoir pour franchir la frontière et acheter en Belgique du pain à meilleur marché, a été presque unanimement respectée hier dans notre région.

Toutefois, quelques boulangers et surtout des coopératives ne se sont pas rendus aux raisons qui entraînent ce mouvement.

En même temps que cette mesure de protestation contre la situation faite aux boulangers frontaliers, les boulangers du département du Nord avaient décidé dès le mercredi 9 décembre de tenir un meeting à la Salle Maury à Lille.

Mercredi matin à 11 h., la Salle Maury, assez étroite, était pleine à craquer de boulangers qui représentaient vingt syndicats, tant patrons qu'ouvriers du département. Environ 1.200 personnes assistaient à la réunion.

Beaucoup dirent attendre à l'extérieur la fin de la réunion. Une certaine bonne humeur régnait chez tout ce monde peu habitué à se voir octroyer une sorte de jour de congé supplémentaire.



UNE DES NOUVEAUX BOULANGERIES DE ROUBAIX, QUI A ÉTÉ FERMÉE : GRANDE-RUE, PRÈS DE LA RUE DE L'OSMIELLET (Ph. J. de R.)

M. Dekindt, secrétaire du Syndicat de Tourcoing, remercia les boulangers du département de s'être associés au geste de protestation des boulangers frontaliers. Il y vit une preuve d'une grande solidarité. Il remercia également les syndicats ouvriers représentés à la réunion et qui pénétrèrent eux aussi.

M. Lesne, président du Syndicat de Valenciennes fit la conduite de certains boulangers de cette ville qui n'avaient point suivi leurs camarades dans leur geste de protestation.

Il insista sur le fait que les boulangers ne voulaient point faire de poli-

tiques de guerre de la boulangerie; Lesne, de Valenciennes; Deroy etc... De nombreux orateurs se succédèrent à la tribune; la plupart ne tenant que de brefs discours dont les termes et le but ne différaient pas.

M. Dekindt remercia le Syndicat de Tourcoing, remercia les boulangers du département de s'être associés au geste de protestation des boulangers frontaliers. Il y vit une preuve d'une grande solidarité. Il remercia également les syndicats ouvriers représentés à la réunion et qui pénétrèrent eux aussi.

M. Olivier, de Lille, au nom des Combattants et mutilés de la boulangerie affirma que les privilèges étant abolis depuis la Révolution, il n'appartient même pas à un ministre de les rétablir et que par conséquent il est inacceptable qu'une certaine catégorie de Français paient le pain vingt sous et d'autres quarante-trois sous.

M. Vermandel, de Tourcoing, secrétaire des Syndicats ouvriers de la boulangerie, affirma que ces derniers sont de ceux avec les patrons boulangers. De plus il assura qu'aucun coopérative, qu'aucune boulangerie n'avait été ouverte pendant la journée à Tourcoing.

M. Lecerc, vice-président du Syndicat départemental, voit dans les consommateurs les seuls amis de sa corporation.

Il adresse un hommage de remerciement à M. le Préfet du Nord qui a fait diligence pour faire parvenir leurs doléances aux Pouvoirs publics.

L'orateur fait encore appel au calme dans la rue et déclare que si le mercredi 6 janvier, les boulangers frontaliers n'ont pas satisfaction toutes les boulangeries de France fermeront pendant deux heures.

Des cris s'élevèrent dans la salle réclamant une fermeture de vingt-quatre heures. C'est une éventualité, pourrait l'orateur, à laquelle on s'arrêtera peut-être.

M. Lecerc remercia des coopératives d'avoir bien voulu adhérer au mouvement et blâma certaines autres de Roubaix, d'Armentières, etc..., de ne l'avoir point fait.

M. Coustenoble, président du Syndicat départemental, blâma les dirigeants de certaines coopératives de n'avoir point pris part à la manifestation.

Il dépêcha en ces termes la petite boulangerie: « Elle a du cran, et c'est son plus grand mérite. Elle est l'un des meilleurs représentants de l'ordre social. »

Le président cite ensuite les nombreuses marques de sympathie qu'il a reçues de divers Syndicats de France.

L'orateur déclare que la mesure prise aujourd'hui aura sa répercussion ainsi que la manifestation en cortège dans la ville de Lille.

D'ailleurs, poursuit-il, à 16 h., le Comité de direction du Syndicat général se réunira pour étudier le plan d'une manifestation qui, le cas échéant, pourrait s'étendre à la France entière.

Le président termine sur un appel à l'union en disant sa confiance de voir la boulangerie faire bloc au cas où les dirigeants auraient quelques démêlés avec les Pouvoirs publics.

M. Lefebvre, représentant des coopératives unitaires, de la région de Roubaix-Tourcoing, fait le procès de ce qu'il appelle la politique de vie chère du Gouvernement et cite un ordre du jour de la municipalité d'Halouin réclamant l'entrée libre des blés en France.

M. Coustenoble, situé dans son véritable cadre le débat en prédisant que les boulangers ne veulent rester que sur le terrain strictement corporatif et ne veulent, à aucun prix, encourir le reproche de s'être trouvés « à la remorque des communistes ».



En haut: LE CORTÈGE DES MANIFESTANTS, GRAND-PLACE. (Ph. J. de R.)
En bas: AVANT LA DISLOCATION, PENDANT LA DERNIÈRE HÉRANGUE DE M. COUSTENOBLE, PRÉSIDENT DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA BOULANGERIE.

Une réunion de protestation des nouveaux attributaires des produits finis, à Lille

Cinq cents nouveaux attributaires du Nord étaient réunis mercredi 14 h. 30 dans la salle de la Société Industrielle à Lille pour protester contre la carence de l'Etat dans le règlement des 50 % d'indemnité au titre de produits finis qui devaient leur être versés à la date du 29 octobre dernier.

M. Edouard Resson, vice-président de l'Association des nouveaux attributaires, président, entouré de MM. Sculfort, délégué général pour le Nord; D. Leurent, vice-président de l'Association, membre de la Chambre de Commerce de Tourcoing; Broders, directeur du journal « Le Sinistré ».

En ouvrant la séance, M. Resson déclare que malgré toutes les démarches tentées dans les ministères et à la présidence du Conseil, les nouveaux attributaires se sont vu mettre en échec par des fonctionnaires de l'Administration des Finances.

La réunion d'aujourd'hui, dit-il, a pour objet de présenter, dans un ordre du jour énergique, une protestation véhémement et de demander qu'au moins l'Etat se substituent, pour une période à déterminer, aux anciens attributaires des avances, comme il en a consenties à des banques ou établissements de crédit et à des compagnies de transport.

M. Sculfort, après avoir insisté sur la nécessité d'une union solide, fait

l'historique de la question, rend compte des démarches faites par le bureau avec le groupe interparlementaire des représentants des régions libérées auprès de M. Flandin, ministre des Finances, et de M. Laval, président du Conseil.

On était d'accord, déclare-t-il, sur un projet de moratoire de deux années en faveur des anciens attributaires d'un délai de cinq ans pour le règlement successif des 50 % dus par eux aux nouveaux attributaires. Mais voici qu'une lettre adressée à M. Deligne, ministre des Régions libérées, est restée sans réponse et que tout paraît ainsi remis en question.

D'après les statistiques récemment produites, les anciens attributaires auraient à verser à la Caisse de compensation un total de 438 millions.

Les nouveaux attributaires seraient inscrits pour une créance de 608 millions.

Avec des chiffres à l'appui, M. Sculfort établit que le quotient définitif qui reviendrait à ces derniers serait de l'ordre de 250 millions, parce qu'il ne faut plus espérer maintenant qu'un pourcentage de 30 à 35 pour cent sur le total de la créance. Il s'agit de réclamer sur cette somme une avance immédiate de 220 millions et de l'obtenir avant le 31 décembre prochain.

(Lire la suite page 2.)

M. Tardieu a reçu hier une délégation des Agriculteurs du Nord

PARIS, 16 décembre. — M. André Tardieu, ministre de l'Agriculture, a reçu aujourd'hui une délégation de la Société des agriculteurs du Nord qui lui a été présentée par M. Carlier-Caffieri, député, président de la Société.

La presque totalité des représentants du Nord au Parlement s'était jointe à la délégation qu'accompagnait aussi M. Langeron, préfet du département.

M. Carlier-Caffieri a appelé l'attention du ministre sur un certain nombre de points, notamment, sur le chômage dans le monde agricole, sur le prélèvement de 700 millions que le ministre du Budget veut effectuer sur le compte spécial des alcools et sur la réduction opérée sur la subvention à l'Office départemental agricole.

M. André Tardieu a donné tout aisément aux membres de la délégation et a promis de présider le banquet annuel de la Société des agriculteurs du Nord.

La date de ce banquet sera fixée ultérieurement. Il aura lieu vraisemblablement le 7 ou le 14 février.

La livre est plus stable

Londres, 16 décembre. — Les cours des changes ont fait preuve de stabilité aujourd'hui. Le franc s'est maintenu à 87 3/4 et le dollar à 344 3/4.

Pour un rapprochement économique franco-belge

BRUXELLES, 16 décembre. — Le Comité franco-belge, qui réunit chaque année, tantôt à Paris, tantôt à Bruxelles, un certain nombre d'hommes d'affaires et d'hommes politiques, préoccupé d'entretenir et de resserrer les rapports que lient entre la France et la Belgique, une communauté de sentiments et d'intérêts maintes fois affirmée, a tenu séance hier soir, dans les salons de la présidence du Sénat.

M. Mazenot présidait le bureau. L'idée qui servit de thème aux échanges de vues qui eurent lieu, fut que la crise actuelle montre une fois de plus la nécessité d'un accord économique et intellectuel entre les deux pays.

On décida de consulter sur le problème d'un rapprochement économique, un certain nombre de personnalités de la politique et du commerce français, au cours d'une séance ultérieure.

Le Comité franco-belge, ajoute le journal, mettra à l'étude l'idée préconisée par M. Trochet, député, de l'opportunité et de la possibilité d'une intervention de la Belgique dans les négociations franco-allemandes.

LES INONDATIONS EN TUNISIE

Toute la région de Rev-el-A Saint-Cyprien-de-Belona et de laonant ne forme plus qu'un immense lac large de plus de 10 kilomètres, au milieu duquel émergent des fermes, sur les toits desquels les colons ont dû se réfugier.

Les gorbils indigènes ont tous été détruits et l'on rencontre dans la campagne de malheureux Arabes qui errent à l'aventure, ayant perdu tous leurs biens. Bon nombre d'entre eux ont, pour échapper à la mort, dû passer des journées entières sur les arbres.

On ne compte plus les ponts emportés ni les routes coupées. De toutes parts on demande des canots et des moyens de sauvetage, mais l'on ne sait comment les faire parvenir.

Les actes remarquables de dévouement se sont multipliés. C'est ainsi que près de Grombaila, deux gendarmes aperçurent une automobile aux trois quarts submergée par les flots. Sur son toit, un homme appelait désespérément au secours, pendant qu'à l'intérieur se trouvaient cinq personnes, dont les têtes seulement émergeaient encore.

Les gendarmes se firent attacher une corde autour des reins et s'engagèrent délibérément dans les flots. Après les plus grands efforts ils purent atteindre le véhicule et remonter sains et saufs tous les occupants de l'auto en faisant trois voyages successifs.

Dans la banlieue de Tunis, une ferme, dont la toiture avait été complètement arrachée, menaçait de s'écrouler sur les treize personnes qui l'occupaient. Au prix de mille difficultés on put faire approcher un camion attelé de deux chevaux, qui étaient dans l'eau jusqu'au poitrail. Mais à peine les fermiers avaient-ils pris place sur le véhicule, que la force du courant le renversa et que deux enfants en bas-âge s'en allèrent au fil de l'eau.

Un brigadier de police se mit alors à la nage et fut assez heureux pour rattraper les deux bébés avant qu'ils fussent noyés.

À Monastir, de nombreuses habitations se sont effondrées et plus de 150 familles sont sans abri. Le contrôle civil s'emploie à les ravitailler. La route de Bizerte avait été, le matin, ouverte à la circulation et trois autocars bondés de voyageurs étaient partis de Tunis pour gagner le port, mais ils sont rentrés l'après-midi, avant d'avoir touché le port, à cause de la pluie qui avait couvert par 1 m. 20 d'eau. Deshydratés de la marine ont survécu, les autres ont péri, et ont pu laisser tomber en certains endroits des canots en caoutchouc et des vivres.

On commence à dresser le bilan funèbre des inondations causées par la crue de la Medjerda. Sept cadavres ont été retirés de la boue qui les recouvrait. On s'attend à d'autres découvertes.

Fait unique dans les annales de la Tunisie, la neige a fait son apparition dans la région du centre et est tombée en telle abondance qu'elle a entraîné, pendant quelque temps, la marche des trains. On a enregistré une chute de 60 centimètres.

Lire aujourd'hui, page 3

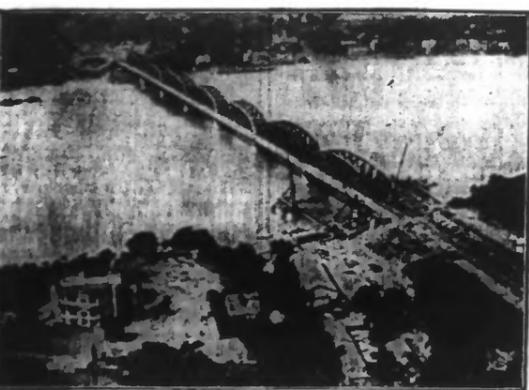
NOTRE NOUVEAU ET ÉMOUVANT FEUILLETON

L'héritage de honte

PAR CLAUDE MONTORGE

Une merveille de construction aux Indes

(Photo Keystone.)



Un pont de chemin de fer gigantesque, une véritable merveille de construction, vient d'être construit à Bally, près de Calcutta, reliant les deux rives du fleuve Hooghly. Le nouveau pont sera inauguré par le vice-roi le 28 décembre courant. Vingt mille tonnes d'acier ont été employées pour sa construction. VOICI UNE VUE AÉRIENNE DU NOUVEAU PONT PRÈS DE CALCUTTA.